

ÉTUDIANTS HORS UNION EUROPÉENNE RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

MÉDICAL

1. Prendre rendez-vous auprès du Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) par téléphone ou par mail dès votre arrivée sur le campus. Il s'agit d'une visite médicale obligatoire de prévention.

2. Effectuer une radio des poumons : pour cela, un bon de radiographie vous sera remis lors de la prise de rendez-vous de votre visite médicale au SUMPPS.

La visite médicale et la radiographie sont gratuites.

Contact du service médical (SUMPPS) auquel il faut vous adresser :

Étudiant à Mulhouse :

Maison de l'Étudiant, 1^{er} étage
1 rue Alfred Werner
68093 MULHOUSE
Téléphone : 03 89 33 64 47
Mail : linda.wendling@uha.fr

Étudiant à Colmar :

Infirmierie - Bâtiment B
34 rue du Grillenbreit
68000 COLMAR
Téléphone : 03 89 20 23 44
Mail : isabelle.turquier@uha.fr

3. Vous inscrire à la Sécurité Sociale. En France, les frais médicaux (consultations, médicaments, etc.) peuvent être remboursés partiellement ou entièrement.

Pour cela, vous devez vous inscrire à la Sécurité Sociale. Cette démarche est obligatoire : elle doit être effectuée après le paiement de la Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC) et après votre inscription à l'Université.

L'inscription se fait sur : <https://etudiant-etranger.ameli.fr>

Si vous avez besoin d'aide dans les démarches, contactez le Bureau de la Vie Étudiante : bve@uha.fr

4. Vous informer sur les complémentaires santé. En France, le remboursement des frais médicaux par la Sécurité Sociale est partiel. Vous pouvez souscrire à une complémentaire santé (payante) qui complètera de manière totale ou partielle les remboursements de la Sécurité sociale. Selon vos revenus, vous pouvez prétendre à la Complémentaire santé solidaire (gratuite).

Celle-ci vous permet d'obtenir un remboursement total des soins de santé courants.

Pour compléter le dossier de demande de Complémentaire santé solidaire, rendez-vous sur :

<https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/cmu-c-demarche.php>.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au **SUMPPS**.



TITRE DE SÉJOUR

Dès votre arrivée en France, vous devez valider votre visa. La procédure est entièrement dématérialisée. Vous devez valider votre visa au plus tard dans les 3 mois qui suivent votre arrivée en France. Voici l'adresse à laquelle vous devez vous connecter :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

L'attestation de validation est votre titre de séjour pour l'année. Deux mois avant l'expiration de votre visa, vous devrez faire une demande de carte de séjour sur le même site Internet.

Pour toutes questions sur le titre de séjour, contactez le Bureau de la Vie Étudiante : bve@uha.fr

CAISSE ALLOCATION FAMILIALE (CAF)

Si vous louez un logement pour suivre vos études, vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide financière au logement. Cette aide, versée par la CAF, dépend de vos ressources et de votre situation personnelle.

Votre dossier est à déposer au plus tôt de votre arrivée dans le logement car c'est la date du dépôt du dossier qui indique la date à laquelle l'aide sera prise en compte. Vous pouvez déposer votre dossier même s'il vous manque des pièces justificatives.

La demande d'aide financière au logement est à réaliser sur : <https://www.caf.fr/>

Si vous rencontrez des difficultés dans cette démarche, le Service social mutualisé Crous-UHA peut vous accompagner : accueil.social@uha.fr

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

En cas de difficultés financières, vous pouvez vous orienter vers le Service social mutualisé Crous-UHA pour bénéficier d'une aide financière éventuelle et/ou être orienté vers une structure extérieure.

Faites votre demande par mail à : accueil.social@uha.fr

COMPTE BANCAIRE

Pour beaucoup de démarches, il vous sera demandé d'avoir un compte bancaire. Pour ouvrir un compte dans une banque, 3 documents sont nécessaires :

- un passeport ou une carte d'identité,
- un justificatif de domicile,
- une attestation de scolarité ou une carte d'étudiant

Renseignements : devu@uha.fr

